

ANNEXE III

AU RAPPORT DE GESTION 2018/2019

**DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE
2018 AIR CORSICA**



Juillet 2019

www.aircorsica.com

Déclaration de performance extra-financière d’Air Corsica

La DPEF du leader du transport aérien Corse	4
1. Cadre juridique en vigueur	4
2. Méthodologie de collecte des données	5
2.1 Synthèse juridique du cadre réglementaire de déclaration de performance extra financière d’Air Corsica.....	5
2.2 Choix des indicateurs.....	6
2.3 Modalités de collecte de Données	6
Données sociales	6
Données sociétales.....	7
Données environnementales et rapport sur les émissions de gaz à effet de serre	7
2.4 Contrôle des informations extra financières.....	7
3. Présentation du modèle d’affaire	8
3.1 Leader du transport de passagers en Corse.....	8
Une offre commune avec Air France.....	9
Le réseau Air Corsica, un véritable pont entre la Corse et le continent	10
Un transport de fret intégré dans le modèle économique	10
3.2 Marché et spécificités	11
3.2.1 Le marché corse.....	11
3.2.2 Les engagements d’Air Corsica dans la DSP 2016/2020.....	11
4. La gouvernance Air Corsica	12
4.1 Actionnariat.....	12
4.2 Gouvernance et Organigramme	13
5. Analyse des risques, politique et diligences associées.....	14
6. Les grands principes RSE et ambitions d’Air Corsica	15
6.1 Les orientations prioritaires de l’entreprise.....	16
7. Notre engagement social	17
7.1 L’équipe Air Corsica	17
7.2 Embauches & licenciements :.....	18
7.2.1 Localisation de l’emploi :.....	20
7.2.2 Rémunération :.....	20
7.3 L’organisation du travail.....	21
7.3.1 Horaire moyen hebdomadaire observé et répartition :.....	21
7.3.2 Absentéisme du personnel Air Corsica :.....	22
7.3.3 Le dialogue social	22

7.4	Garantir des conditions de travail exemplaire	22
	Nombre de journées d'absence pour accident du travail et taux de gravité :.....	25
	Maladies professionnelles :.....	25
	Evaluation des risques professionnels et solutions proposées :.....	25
7.5	Former les équipes	26
7.6	Lutte contre la discrimination et promouvoir la diversité	27
7.7	Emploi et insertion des personnes handicapées :.....	28
7.8	Politique de lutte contre les discriminations :.....	28
8.	Notre engagement sociétal	29
8.1	Notre engagement envers le territoire et les Corses.....	29
	MARIE DO	30
	INSEME	31
	LUTTE CONTRE LE CANCER.....	31
8.2	Partenariats avec les acteurs du tourisme	32
8.3	Partenariats commerciaux	32
8.4	L'association de nos sous-traitants et fournisseurs à notre démarche	32
8.5	Loyauté de nos pratiques	33
8.6	Lutte contre le gaspillage alimentaire	34
9	Notre engagement environnemental.....	34
9.1	Politique générale et organisation	34
9.2	Pollution	35
	9.2.1 Pollution de l'air :	35
	9.2.2 Pollution de l'eau et du sol :.....	35
	9.2.3 Pollution sonore :	35
9.3	Gestion des déchets	36
9.4	Politique de gestion des ressources	36
	9.4.1 L'eau :	37
	9.4.2 Le Carburant :	37
	9.4.3 Ressources papier :.....	39
	9.4.4 Energie :.....	39
9.5	Réduire nos émissions de GES.....	39
9.6	Protéger la biodiversité	41
10	Informations Indisponibles :.....	41
11	Tables de concordances de la Déclaration Extra Financière	42
12	Annexes	44
	12. 1 Analyse de matérialité :.....	44

12.2 Analyse des risques :	47
Risques Sociaux :	47
Risques environnementaux :	49
Risques sociétaux :	51

La DPEF du leader du transport aérien Corse

1. Cadre juridique en vigueur

Ce rapport donne un aperçu des actions et des politiques engagées par Air Corsica en matière de responsabilité sociale d'entreprise (RSE). La Déclaration de performance Extra-Financière 2018 a été réalisée en conformité avec la nouvelle réglementation faisant suite à la fois à la transposition de la directive européenne et à la promulgation de la loi Pacte le 22 mai 2019 modifiant l'Article R. 225-102-1 du Code de Commerce. Ces évolutions visent à introduire une notion d'intérêt social permettant une meilleure prise en considération des enjeux environnementaux et sociaux pour les entreprises dans la gestion de leurs activités. Outre une volonté d'harmoniser le reporting extra financier des entreprises dans l'Union Européenne, ces nouvelles dispositions mettent en exergue les opportunités d'une stratégie RSE intégrée dans le modèle d'affaires. La nouvelle DPEF intègre ainsi une présentation claire des risques et enjeux les plus pertinents pour les entreprises, autour de cinq thématiques clés (c. com. art. L. 225-102-1) :

1. les accords collectifs conclus dans l'entreprise et leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise et sur les conditions de travail des salariés, la lutte contre les discriminations et les mesures prises en faveur des personnes handicapées (c. com. art. L. 225-102-1, III, al. 2 modifié par la loi 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, art. 84).
2. les engagements sociétaux en faveur de l'économie circulaire et de la lutte contre le gaspillage alimentaire,
3. les moyens de la lutte contre la précarité alimentaire et en faveur du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable (c. com. art. L. 225-102-1, III, al. 2, modifié par la loi 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, art. 55).
4. les conséquences sur le changement climatique de l'activité de la société et de l'usage des biens et services qu'elle produit,

En accord avec la réglementation, la non-application de politiques associées à l'un ou plusieurs de ces risques comprend dans la DPEF une explication claire et motivée en justifiant les raisons. Une analyse de matérialité extra-financière a été réalisée à la suite d'échanges avec les parties prenantes afin de cartographier et prioriser l'ensemble des enjeux extra-financiers. La méthodologie utilisée est explicitée en chapitre 2.3. du document de référence.

2. Méthodologie de collecte des données

2.1 Synthèse juridique du cadre réglementaire de déclaration de performance extra-financière d'Air Corsica.

	Déclaration de performance extra-financière (Articles L.225 et R.225 du Code de commerce)
Domaine	Environnemental, social, sociétal
Application	Exercice ouvert au 1 ^{er} septembre 2017
Nature des obligations	Certaines entités non cotées de plus de 500 salariés et 100M€ de chiffre d'affaire ou 100M€ de total bilan
Périmètre d'application	Publication au sein du rapport de gestion d'une déclaration de performance extra-financière (RSE) intégrant : <ul style="list-style-type: none"> • une présentation du modèle d'affaires, • une analyse et cartographie des principaux risques liés à l'activité de la société ou du groupe ; • une description des politiques et diligences raisonnables associées aux risques identifiés ; • les résultats de ces politiques incluant des indicateurs de performance
	Vérification des informations fournies par un Organisme Tiers Indépendant (OTI)
Entités concernées	Société mère et entités contrôlées si la société établit des comptes consolidés (au sens de l'art L.233-16)
Période	Exercice comptable, clôture au 31 MARS 2018
Support de publication	Rapport de gestion, site internet (pendant 5 ans)

2.2 Choix des indicateurs

Le choix des indicateurs et des autres informations qualitatives contenues dans la présente déclaration de performance extra-financière a été effectué en cohérence avec la démarche stratégique d'Air Corsica en matière de responsabilité sociétale.

Les indicateurs retenus portent sur :

- les items sociaux, et plus particulièrement les enjeux et risques inhérents à l'emploi, l'organisation du travail, les relations sociales, la santé et sécurité, la formation et l'égalité de traitement ; Ils portent sur l'année civile 2018
- les items sociétaux, notamment l'impact territorial, économique et social de l'activité de la société, les relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, la sous-traitance et les fournisseurs, la loyauté des pratiques, la lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- les items environnementaux, portant sur la politique générale en matière environnementale, la pollution et gestion des déchets, l'utilisation durable des ressources, le changement climatique et la protection de la biodiversité.

2.3 Modalités de collecte de Données

La collecte des données s'est effectuée en collaboration avec l'ensemble des services de la compagnie Air Corsica, selon le respect strict du rétroplanning défini en amont. Plusieurs échanges de mails, contacts téléphoniques, entretiens physiques et réunions de travail intermédiaires ont eu lieu. Un questionnaire en ligne a été diffusé auprès d'un panel de 18 parties prenantes, complété par des entretiens téléphoniques afin d'avancer dans la réalisation de l'analyse de matérialité.

Données sociales

Les indicateurs sociaux couvrent l'ensemble des effectifs permanents et saisonniers de la compagnie. Les données sociales sont suivies en lien étroit avec le département des ressources humaines Air Corsica et sont issues du logiciel de paye et de contrôle de gestion de la compagnie.

Données sociétales

La collecte de données sur les activités sociétales s'appuie sur les différents documents supports communiqués par Air Corsica pour consolider les informations relatives aux objectifs RSE de la compagnie et aux initiatives implémentées en interne et localement.

Les principaux acteurs pourvoyeurs d'informations sont parties intégrantes du management opérationnel de la société.

Données environnementales et rapport sur les émissions de gaz à effet de serre

Les informations sont collectées et compilées par différents pôles de la compagnie (Opération, Technique et Maintenance). L'équipe de la direction financière sous la supervision du Directeur Financier assure également un suivi des données monétaires, via un fichier de calcul Excel (fichier tableur de compilation des données).

La compagnie est encadrée par plusieurs dispositifs réglementaires pour le CO₂, qu'ils soient informatifs ou compensatoires.

Le Bilan des gaz à effet de serre 2019 a été préparé sur la base des outils communément acceptés par les dispositifs réglementaires en usage et le cadre méthodologique souhaité.

Des contrôles de cohérence des données interviennent en doublon sur la partie fondamentale du kérosène, relatifs au format de quotas d'émissions EU-ETS qui sont effectués au niveau des opérations par un interlocuteur dédié. Les données sont comparées à celles de l'année précédente et tout écart significatif est analysé en détail.

La consolidation des données EU-ETS avec compensation monétaire est effectuée au moyen des outils de consolidation du marché fournis par le dispositif boursier. Une extraction de données intervient également pour les émissions conformément au format requis.

2.4 Contrôle des informations extra financières

Les informations figurant dans le reporting extra-financier font l'objet d'une vérification par un organisme tiers indépendant, selon des modalités précises.

L'organisme tiers indépendant mentionné au V de l'article L. 225-102-1 est désigné, par le président du directoire, pour une durée qui ne peut excéder six exercices, parmi les organismes accrédités à cet effet par le Comité français d'accréditation (COFRAC) ou par tout autre organisme d'accréditation signataire de l'accord de reconnaissance multilatéral établi par la coordination européenne des organismes d'accréditation.

Cette vérification par l'OTI donne lieu à un avis qui est transmis aux actionnaires en même temps que le rapport de gestion. En application des dispositions du code de commerce énoncé précédemment, le rapport de l'OTI doit comprendre :

a) un avis motivé sur la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues au I et au II de l'article R. 225-105, ainsi que sur la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 ;

b) les diligences qu'il a mises en œuvre pour conduire sa mission de vérification

3. Présentation du modèle d'affaire

3.1 Leader du transport de passagers en Corse

Créée en 1989, Air Corsica est le leader du transport aérien en Corse avec plusieurs millions de passagers transportés depuis sa création et une présence croissante dans 17 aéroports nationaux et internationaux. Société Anonyme d'Economie Mixte dont l'actionnaire majoritaire est la Collectivité de Corse, la compagnie ne cesse de développer son offre de services d'années en années, au plus près des préoccupations et attentes de ses clients. En 2018, elle affichait un résultat net de 3,2 millions d'euros contre 1,9 millions en 2017, confirmant les bons résultats de la politique de diversification de l'offre et d'optimisation des coûts mise en place depuis plusieurs années ainsi que sur le sujet de l'optimisation de la gestion du carburant, un des enjeux économiques clés de cet exercice.

Engagée dans une mission de service public sur du bord à bord Corse-Continent ainsi que sur des lignes de/vers Orly opérées au travers d'un groupement avec Air France et HOP, c'est la seule compagnie aérienne à offrir un pont aérien à l'année entre les quatre aéroports de Corse (Ajaccio, Bastia, Calvi et Figari) et de nombreux aéroports métropolitains ou internationaux tels que Paris-Orly

ou Paris-Charles de Gaulle, Marseille, Nice, Lyon, ou encore Londres Stansted. Elle dispose d'une flotte de 13 avions : 6 A320, 6 ATR72-500 et 1 un ATR 42-500 de 48 sièges, affrété spécialement en 2019 dans le cadre d'un nouveau contrat de service avec Airbus¹.

Au plus proche des attentes de la population insulaire, Air Corsica s'attache également à élargir continuellement son offre à travers l'ouverture de nouvelles lignes vers la France et l'étranger, permettant d'ancrer la Corse au sein des destinations de la zone européenne. Depuis 2017, plusieurs nouvelles destinations ont ainsi vu le jour avec le lancement d'une nouvelle liaison vers Bruxelles, annualisée en 2018, une offre saisonnière vers Londres lancée en 2018 et l'ouverture d'une ligne estivale vers Porto en 2019.

En 2019, la compagnie s'est inscrite dans un nouveau temps fort avec la signature d'un contrat de 5 ans avec Airbus pour l'assurance d'une liaison entre les sites de Toulouse, Nantes et Saint Nazaire, représentant en moyenne 390 vols et 22 000 passagers transportés par an. Elle assure ainsi la continuité du service réservé aux déplacements professionnels des personnels du groupe Airbus et de ses entreprises partenaires, autrefois effectué par la compagnie Airlinair, puis par HOP.

Avec un réseau de plus de 33 lignes régulières ou saisonnières dont 12 lignes de Service Public, plus de 2 dizaines de milliers de vols programmés et plusieurs millions de sièges proposés pour rejoindre la Corse, Air Corsica est un acteur majeur du développement économique insulaire et Méditerranéen, avec 95% des résidents corses jugeant bénéfique, voire très bénéfique l'impact de la compagnie sur leur quotidien².

Une offre commune avec Air France :

Deuxième actionnaire d'Air Corsica, le groupe Air France assure une gestion conjointe des lignes d'Orly en DSP, permettant une optimisation des avions utilisés, une gestion commune du « revenue management », la commercialisation par toutes les parties de tous les vols via le partage de codes, et le partage des recettes mais aussi des coûts. Au total 46 % de tout le trafic annuel vers la Corse est assuré par Air Corsica, et 15 % par Air France.³

¹ <https://www.air-journal.fr/2019-06-13-une-ligne-airbus-pour-air-corsica-2-5213044.html>

² Chiffres issus du rapport MSC « Etude d'évaluation de l'impact de l'existence d'Air Corsica sur l'économie corse »

³ <https://www.lechotouristique.com/article/air-corsica-vise-toujours-plus-lincoming>

Air France assure aussi un rôle de prestataire de service pour la maintenance et l'assistance sur certaines escales.



Le réseau Air Corsica, un véritable pont entre la Corse et le continent

Un transport de fret intégré dans le modèle économique

Air Corsica possède un service de fret aérien sur son réseau bord à bord entre Marseille, Nice et Ajaccio, Bastia, Calvi et Figari à travers son département Air Corsica Cargo, positionnant la compagnie comme second opérateur de fret de la plateforme aéroportuaire de Marseille-Provence en termes de volumes transportés⁴. Sur les lignes Paris-Ajaccio/Bastia, les lignes cargo sont opérées en partenariat avec Air France Cargo dans le cadre d'un accord Interlines entre les deux compagnies. Air Corsica travaille en coopération avec plusieurs GSSA (General Sales and Services Agents) pour la commercialisation des différentes offres de cargaison en soute proposées sur ses vols réguliers.

Ce service inclus le transport de toutes les marchandises acceptables pour être chargées sur un vol passager à l'exception des envois de valeur (or, diamants, numéraires...). La compagnie dispose également d'une autorisation réglementaire de transport de marchandises dangereuses à bord de ses aéronefs, délivrée par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC).

⁴ https://www.econostrum.info/L-Aeroport-Marseille-Provence-continue-a-muscler-son-fret_a24058.html

3.2 Marché et spécificités

Dans un contexte particulièrement concurrentiel, le transport aérien continue d'observer une croissance soutenue dans les aéroports français avec une hausse annuelle du trafic de +5,2% en 2018 et une progression de +3,4% pour le trafic intérieur selon la Direction Générale de l'Aviation Civile⁽⁵⁾.

3.2.1 Le marché corse

En Corse, les chiffres de l'Observatoire Régional des Transports de la Corse font état en 2018 d'un transport aérien surpassant pour la première fois le transport maritime, avec 4 289 320 passagers transportés contre 4 096 970 pour le second⁶. Une hausse supportée en grande partie grâce au développement de la compagnie aérienne régionale et le déploiement continue de nouvelles lignes.

Le marché aérien insulaire se caractérise par la forte saisonnalité de l'activité économique liée à l'attractivité touristique de la Corse. En tant que compagnie leader du transport aérien de et vers la Corse, Air Corsica assure un trafic annuel vers la Corse, là où les autres compagnies aériennes ne sont présentes que l'été par opportunisme commercial.

La compagnie joue ainsi pleinement son rôle d'entreprise au service de la Corse et des corses en assurant plus de 80% du trafic d'hiver. C'est aussi la seule à proposer une offre tarifaire dédiée aux résidents corses et l'ouverture de lignes internationales ponctuelles hors saison estivale afin de proposer une diversification de l'offre annuelle à destination de la population locale.

En 2017, Air Corsica a transporté 1,8 millions de passagers, dont 91% sur les lignes de service public d'Orly, Marseille et Nice pour réaliser un chiffre d'affaires de 135 M€ d'Euros, en nette progression également en 2018 avec 142 M€ soit +5,79 %.

3.2.2 Les engagements d'Air Corsica dans la DSP 2016/2020

Dans le cadre d'obligations de service public, Air Corsica exploite quatre conventions de délégation de service public conclues par la Collectivité de Corse et l'Office des Transports de la Corse (OTC) pour une durée de 4 ans à compter du 25 mars 2016 et dont l'échéance prendra lieu le 24 mars 2020.

⁵ <https://www.air-journal.fr/2019-01-23-traffic-aerien-en-france-52-en-2018-5209891.html>

⁶ <http://www.ortc.info/>

Elles regroupent des groupes de liaisons entre, d'une part, les quatre aéroports de Corse, Bastia, Calvi, Ajaccio et Figari et d'autre part, Paris Orly, Marseille et Nice.

Ces engagements, qui donnent lieu à une compensation de 38 millions d'euros pour la compagnie, impliquent la mise à disposition d'un minimum d'1,2 million de sièges à l'année et 150,000 de plus offerts afin de répondre à la demande.

Dans le cadre du groupement avec Air France/HOP pour les liaisons avec l'aéroport d'Orly, la compagnie bénéficie également d'une compensation moyenne de 35 millions d'euros sur 4 ans sur la base garantissant 1,45 million de sièges, plus 170,000 offerts.

L'assurance de la mission de service public répond également à un enjeu sanitaire insulaire important en permettant la mise à disposition d'un service social pour les malades, la Corse ne disposant pas de CHU.

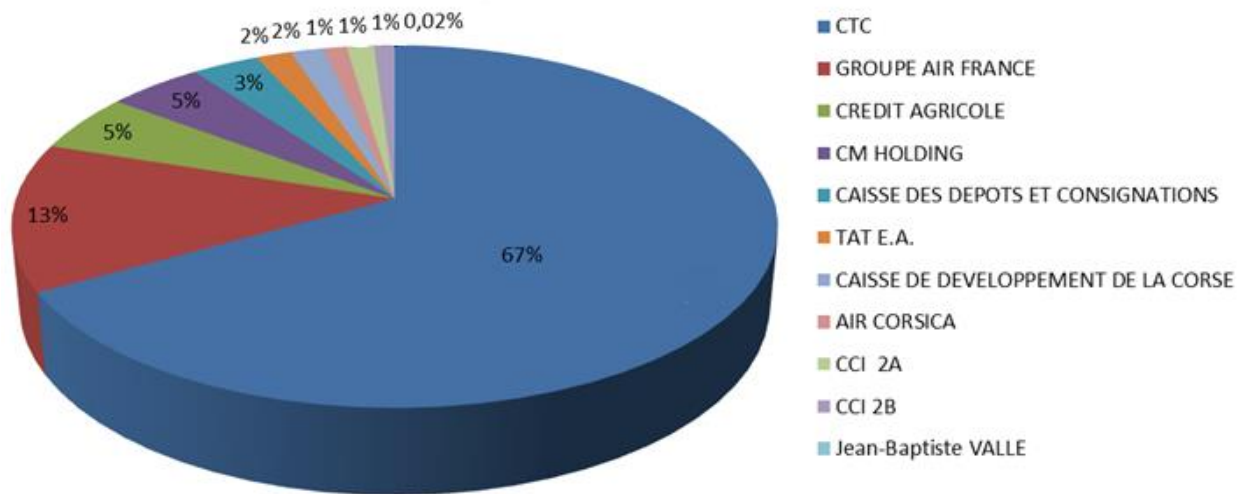
4. La gouvernance Air Corsica

4.1 Actionnariat

Air Corsica est une Société Anonyme d'Economie Mixte détenue majoritairement par **la Collectivité de Corse**, à Directoire et Conseil de surveillance et dont le capital social s'élève à 15 Millions d'€.

Depuis sa création en 1989 sous le nom Compagnie Corse Méditerranée puis CCM Airlines, Air Corsica n'a eu de cesse de faire évoluer son périmètre d'activité, son réseau, sa flotte, son savoir-faire et ses compétences pour s'inscrire comme la compagnie aérienne incontournable du paysage économique insulaire.

Répartition du capital en %



4.2 Gouvernance et Organigramme

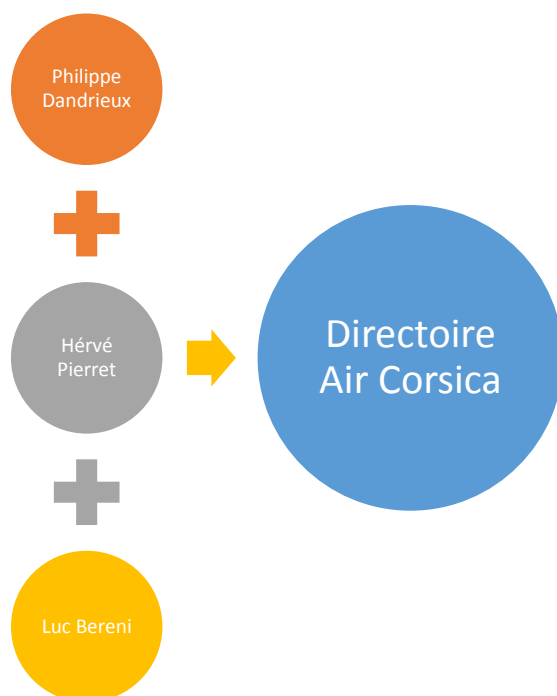
La compagnie possède un modèle de gouvernance tricéphale reposant sur deux structures, le Conseil de surveillance et le Directoire.

Le Conseil de surveillance est composé de 18 membres désignés par l'Assemblée générale pour une durée maximum de 6 années et exerce un contrôle permanent sur de la gestion du Directoire, se prononçant sur l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, sociales, financières ou technologiques de la Société et veillant à leur mise en œuvre par le Directoire.

Les orientations à moyen terme des activités d'Air Corsica sont définies par un plan stratégique sur une base triennale, dont le projet est préparé et présenté par le Directoire puis soumis à l'approbation du Conseil de surveillance.

Le Directoire est l'organe exécutif de l'entreprise assurant une mission de reporting régulier sur la gestion de la société au conseil de surveillance. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société.

En 2018, la compagnie a connu une importante modification de son directoire, élargi de deux à trois membres :



Pour exécuter les orientations stratégiques du Conseil de Surveillance, le Directoire dispose de ses services rattachés, avec 571 ETP répartis dans les différentes directions en charge des aspects financiers, techniques, sécurité, PNC, etc.

5. Analyse des risques, politique et diligences associées

L'analyse des risques est ici répartie par thématiques telles qu'abordées ci-dessous et obéit à la matrice de « criticité » suivante :

Probabilité	4	4 Modéré	8 Significatif	12 Critique	16 Catastrophique
	3	3 Faible	6 Modéré	9 Significatif	12 Critique
	2	2 Faible	4 Modéré	6 Modéré	8 Significatif
	1	1 Faible	2 Faible	3 Faible	4 Modéré
		1	2	3	4
		Gravité			

Par son statut hybride, la compagnie n'est pas particulièrement vulnérable aux risques sociétaux, qui sont néanmoins présentés dans la matrice des risques de ce document. L'analyse des risques complète est présentée en document annexe (p.47).

6. Les grands principes RSE et ambitions d'Air Corsica

Outre sa mission de transporteur de et vers la Corse, Air Corsica est avant tout un acteur incontournable du paysage économique insulaire, fortement attractif auprès de la population active locale.

La compagnie prend à cœur de conserver une image d'entreprise dynamique et fédératrice, à travers une gestion efficiente de ses ressources humaines ainsi que par sa capacité à recruter, former et conserver les talents au sein de son personnel comme en témoigne le faible taux de turnover observé auprès de ses effectifs, présenté au chapitre 7.

Son ambition première est d'assurer le développement de l'exploitation des lignes de service public en s'appuyant sur une offre de service de qualité et d'assurer la promotion de l'identité et l'attractivité du territoire corse au niveau local, national et international.

Son modèle hybride et sa position de leader des services aériens sur sa zone géographique impliquent d'importants enjeux sociétaux, avec une création de richesse sur le territoire évaluée entre 4,37 et 4,65€ pour chaque euro de subvention d'exploitation accordé à la compagnie. (cf. rapport du cabinet MS sur création de richesse locale).

Des enjeux qui doivent motiver des intentions de compagnie exemplaire envers la population corse, notamment sur le plan de la préservation de l'environnement insulaire.

Engagée sur son territoire, elle développe de manière progressive une stratégie durable multicritères prenant en compte la gestion optimisées des ressources, un traitement des déchets efficient et la gestion de ses émissions GES par un usage contrôlé des énergies fossiles.

6.1 Les orientations prioritaires de l'entreprise

Les axes stratégiques prioritaires d'Air Corsica, fixés dans le cadre du plan triennal démarré en décembre 2016 et terminant en 2020, définissent plusieurs axes stratégiques transversaux à la thématique du développement durable :

- Créer les conditions d'une véritable démarche de développement économique et de conquête de marchés, inscrire la compagnie dans une dynamique commerciale plus offensive, et accroître ainsi durablement activité et revenus ;
- Optimiser les coûts, et notamment la couverture carburant dans l'objectif de poursuivre l'amélioration de la compétitivité ;
- Moderniser l'organisation, adapter les méthodes de management et les process de fonctionnement à de nouveaux outils de gestion en phase avec un monde et des clients hyperconnectés.

L'objectif fixé à l'horizon 2020 est de poursuivre de façon performante l'exploitation des lignes de service public en s'appuyant sur une offre de service de qualité et d'être un des promoteurs des attributs de l'identité corse.

Au total, 53 des 85 projets du plan d'action lancé en 2016 ont été clôturés au 31 mars 2019, les points phares de cet exercice portant sur l'optimisation de la couverture carburant dans le cadre de la politique de réduction des coûts, le développement des lignes internationales et l'optimisation des outils de gestion internes via la continuité des projets informatiques démarrés en 2017/2018.

En comparaison à l'exercice 2016/2017, le plan mené sur 2018/2019 a ainsi contribué à 7,7 M€ d'amélioration de la performance économique, liée, entre autres, au développement de l'activité A320 (JV Orly, Belgique), à une baisse des dépenses de catering par passager transporté, à l'optimisation de la consommation de carburant et à une revue des contrats de prestation de maintenance couplée à une réduction des dépenses de fonctionnement

7. Notre engagement social

7.1 L'équipe Air Corsica

Véritable vecteur de croissance économique et sociale pour l'économie insulaire, Air Corsica comptait 721 salariés dont 571 CDI⁷ Equivalents Temps Plein au 31 décembre 2018, soit une diminution de 0,83% de l'effectif total comparé à l'année 2017.

En plus de l'ouverture de nouvelles dessertes européennes en 2017, Air Corsica fait chaque année face aux flux touristiques estivaux nécessitant une augmentation ponctuelle des effectifs pour assurer l'augmentation des rotations quotidiennes et des flux de départs. Entre 2017 et 2018, la compagnie a diminué la capacité de ses effectifs, en particuliers pour les salariés titulaires d'un contrat de travail à durée déterminée, passant de 89 salariés à 76 salariés, les CDD concernés sont relatifs aux P.N.C, P.N.T et ouvriers & employés.

Au 31 décembre 2018, seulement 10,5% des effectifs totaux de la compagnie concernait des titulaires de contrat de travail à durée déterminée en lien avec les activités saisonnières de la compagnie.

⁷ Document Informations sociales 2018 – Air Corsica

Les effectifs sont répartis comme suit :

Effectif total* au 31/12

	2016	2017	2018
Cadres	73	76	81
TAE (techniciens aéronautiques d'exploitation)	213	221	229
Ouv. & Employés	149	156	142
P.N.C.	153	163	159
P.N.T.	103	110	110
TOTAL	691	726	721

*Effectif total : tout salarié inscrit à l'effectif au 31/12 quelle que soit la nature de son contrat de travail (hors mandataire social).

7.2 Embauches & licenciements :

En 2018, la société a embauché 26 cadres en CDI, 58 contrats à durée déterminée, 133 contrats de travail saisonniers et 9 contrats d'apprentissage/alternance. Les principaux postes d'embauche concernent le renforcement en effectif du personnel navigant commercial pour faire face à l'augmentation des flux.

En parallèle, l'année 2018 a été marquée par une hausse des départs, avec 209 fins de contrat contre 119 pour l'année 2017, dont 17 fins de contrats en CDI. Le vieillissement des effectifs et le faible taux de renouvellement des effectifs sont des sujets qui font l'objet d'une attention particulière de la part de la compagnie.

Total des départs observés selon les postes en 2016, 2017 et 2018 :

CSP	2016	2017	2018
Cadres	4	1	4
TAE	13	8	12
Ouv. & Employés	63	42	98
P.N.C.	59	54	82
P.N.T.	6	14	13
TOTAL	145	119	209

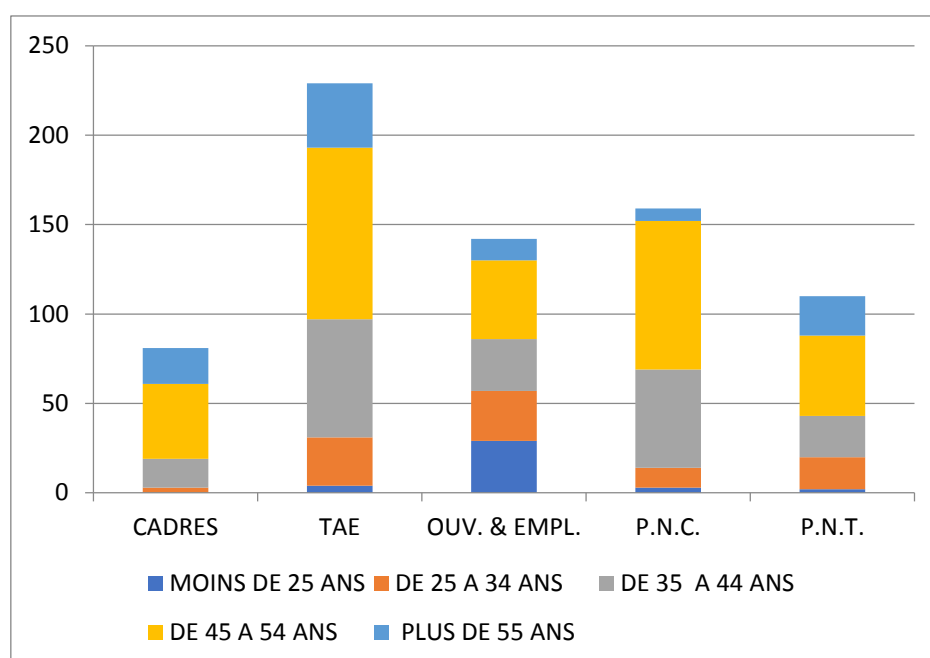
Avec 58% des effectifs justifiant de plus de 16 ans d'ancienneté, la compagnie Air Corsica accorde une importance prioritaire à l'accompagnement du déroulement de carrière des nouveaux entrants et des séniors. Au total, plus de 56% des effectifs de la compagnie sont âgés de 45 ans ou plus avec 43% des effectifs situés entre 45 et 54 ans. La succession des réformes de retraite en France masque cependant la visibilité des effectifs séniors et tend à repousser certains départs en retraite.

Afin de faire face au vieillissement des effectifs, une réflexion est en cours autour des moyens de prévention à mettre en place à travers l'accord d'entreprise pour la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). Des solutions comme la mise en place d'entretiens professionnels sont envisagées afin de mieux prévenir les futurs départs, notamment ceux à des postes sensibles.

Les aspects clés actuellement traités en priorité par le service RH :

- la transmission des savoirs et compétences
- la mise en place d'équipes mixtes et de binômes de compétences
- les dispositifs de fin de carrière mobilisables
- l'insertion facilitée des jeunes dans l'entreprise à travers un parcours d'intégration,
- le développement de l'alternance et des stages.
- Face au vieillissement des effectifs, l'attractivité de jeunes collaborateurs représente un enjeu important, au cœur des préoccupations d'Air Corsica.

Répartition par âge de l'effectif total au 31/12



7.2.1 Localisation de l'emploi :

Au total, Air Corsica concentre la majeure partie de ses effectifs en Corse avec seulement 11,7% de l'effectif global basé hors Corse avec les escales de Nice et Marseille.

7.2.2 Rémunération :

2018 a été une année marquée par une forte hausse des promotions accordées aux salariés avec 68 salariés promus, dont 21 dans une catégorie supérieure, contre 29 en 2017. En 2018, la rémunération annuelle moyenne s'élevait à 57 500 euros tous effectifs confondus contre 56 000€ en

2017, soit un chiffre largement supérieur au salaire médian observé d'environ 32 200 euros en Corse. Un écart qui témoigne d'une forte présence de personnel à hautes qualifications ainsi que de la volonté de la compagnie d'assurer la compétitivité des salaires pour attirer et conserver les talents les plus qualifiés au sein de ses effectifs. Les rémunérations annuelles moyennes ont crû de + 7,7% (Masse salariale annuelle totale/Effectif moyen).

7.3 L'organisation du travail

Air Corsica s'efforce de veiller à ce que ses salariés bénéficient d'un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Ainsi, depuis 2015, l'horaire moyen hebdomadaire observé n'a connu aucune variation, restant inférieure aux 35 heures légales.

7.3.1 Horaire moyen hebdomadaire observé et répartition :

CSP	2016	2017	2018
Personnel Admi.	34,2	34,2	34,2
Personnel Escales	32,4	32,4	32,4
Pers. Technique	31,5	31,5	31,5
P.N.C.*	12,8	12,8	12,8
P.N.T.*	15,2	15,2	15,2

*P.N.C. et P.N.T. : en heures de vol

De plus, l'augmentation des contrats saisonniers de courtes durées favorise une meilleure répartition du travail, impliquant une réduction du nombre d'heures supplémentaires et de fait, une réduction du nombre de repos compensateurs. Le nombre de salariés ayant bénéficié d'un repos compensateur a ainsi vu une baisse de 28% entre 2017 et 2018.

7.3.2 Absentéisme du personnel Air Corsica :

Attentive au sujet de l'absentéisme, Air Corsica porte une attention particulière à la compréhension des différentes causes d'absentéisme afin de mieux pouvoir prévenir ce dernier.

En 2018, Air Corsica a comptabilisé un total de 30120 journées d'absence contre 28176 en 2017, soit près de 7% de hausse en 1 an.

Les maladies, hors maladies professionnelles, restent la principale cause d'absentéisme au sein des effectifs d'Air Corsica, les absences de moins de 3 jours restants les plus fréquemment observées. Cependant, si l'absentéisme de courte durée observe une tendance à la baisse, on observe à l'inverse une forte hausse de l'absentéisme de longue durée corrélé notamment aux pertes de licences PNC et maladies longues durées.

7.3.3 Le dialogue social

L'organisation du dialogue social repose sur un nombre annuel de réunions fixé à 12 réunions avec le comité d'entreprise ainsi que 12 réunions avec les délégués du personnel et 4 réunions avec le Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). Air Corsica s'attache à maintenir un bon climat social par la mise en place de dialogues et de discussions avec les élus du personnel.

La poursuite des échanges sur la refonte de l'accord collectif d'entreprise relatif aux Personnels Navigants Commerciaux en 2018, a été suivie de la signature d'un accord transitoire permettant de valider l'accord collectif d'entreprise précédent. Le bilan des derniers accords collectifs de 2018 concerne notamment l'intéressement, la participation, la mutuelle, la prévoyance et la perte de licence pour les PN.

7.4 Garantir des conditions de travail exemplaire

Compagnie régionale à taille humaine, Air Corsica place la santé et la sécurité au travail au cœur de ses priorités.

Les risques sur la sécurité au travail auxquels sont exposés les salariés d’Air Corsica sont abordés et suivis dans le cadre du CHSCT y compris les risques psychosociaux (stress, harcèlement moral ou sexuel, violences au travail).

Au-delà des obligations en termes de sécurité au travail, la compagnie suit également un programme de Sécurité, un programme de Sûreté et un référentiel des services au sol et en vol.

La société œuvre à la mise au premier plan de la sécurité au titre de son activité de transporteur aérien auprès de chacun de ses collaborateurs à travers 12 engagements majeurs :

1. Garantir le niveau des ressources humaines et matérielles pour mettre en œuvre la politique Sécurité/Sûreté,
2. Développer une culture Sécurité/Sûreté fondée sur une gestion efficace et concrète,
3. Garantir la mise en place d’une « culture juste » permettant de favoriser les retours d’expérience sur les événements en exploitation,
4. Préciser les obligations et responsabilités de tous les personnels impliqués dans la mise en œuvre des mesures de Sécurité/Sûreté,
5. Réduire le plus efficacement possible les risques en matière de Sécurité/Sûreté aérienne,
6. Assurer que tout projet ou changement impactant la Sécurité/Sûreté fasse l’objet d’une enquête
7. Garantir que les personnels impliqués dans l’exploitation des vols reçoivent les informations et formations appropriées en ce qui concerne la Sécurité/Sûreté,
8. Garantir une amélioration continue des méthodes et procédures ayant un impact sur la Sécurité/Sûreté,
9. Définir des indicateurs pertinents et fixer périodiquement des objectifs de performance en matière de Sécurité/Sûreté dont les effets sont mesurés en vue de définir des plans d’actions associés
10. Développer une politique de promotion de la Sécurité/Sûreté auprès des personnels ayant des responsabilités en matière de Sécurité/Sûreté
11. Revoir périodiquement la politique de Sécurité/Sûreté afin de garantir sa pertinence et son adéquation avec l’exploitation
12. Contrôler régulièrement la mise en œuvre des engagements des Comités de Sécurité et de Sûreté

Les accidents de travail (AT) restent un point de vigilance majeur pour la compagnie, avec une augmentation de 3% du nombre total de journées d’absence pour accidents de travail entre 2017 et 2018, hausse corrélée plus particulièrement avec la saison estivale, pic d’activité de l’entreprise.

Au total 67 accidents (57 accidents du travail et 10 accidents de trajet) nécessitant un arrêt ont été observés en 2018. En 2018, le taux de gravité observé pour les accidents de travail étant en hausse chez les PNC, passant de 3.6 en 2017 à 4.3 l'année suivante, renforçant l'importance pour Air Corsica d'offrir un environnement de travail sûr à ses collaborateurs à travers la mise en œuvre d'actions de prévention concrètes par notamment le renforcement des formations en lien avec la sécurité.

Nombre de journées d'absence pour accident du travail et taux de gravité :

Nombre de journées d'absence pour accidents de travail			
CSP	2016	2017	2018
PERS SOL	669	1562	1490
P.N.C.	1479	1066	1283,5
P.N.T.	28	119	50
	2176	2747	2823.5

Taux de gravité		
2016	2017	2018
0,9	2,0	1,8
13,5	3,6	4,3
0,3	0,6	0,2

Maladies professionnelles :

Aucune journée d'absence pour maladie professionnelle n'a été observée au cours des 3 dernières années d'exercice.

Evaluation des risques professionnels et solutions proposées :

L'évaluation des risques professionnels s'effectue via un document appelé document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) permettant de reporter et classer les risques identifiés dans chaque unité de travail ainsi que les données relatives aux facteurs de pénibilité (par exemple, travail de nuit, bruit, etc.) ainsi que la proportion de salariés exposés aux facteurs de pénibilité au-delà des seuils prévus. Il a pour but d'identifier les actions adéquates à mettre en place en fonction de chaque situation identifiée et est ouvert à l'ensemble des salariés et accessible sur l'intranet Air Corsica.

Afin de diminuer le plus efficacement possible les risques en matière de sécurité au travail, Air Corsica continue ses efforts pour améliorer les analyses d'accidents en lien avec le CHSCT.

Consciente des progrès à poursuivre, la compagnie réalise chaque trimestre une présentation par la direction RH des actions engagées pour la prévention des risques professionnels (risques de chutes, psychosociaux, agression et violence externe, etc.) et de la pénibilité au travail (travail de nuit, bruit, températures extrêmes, etc.) ; l'information et la formation (réunions ou formations relatives à la

conduite des engins.) ainsi que la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés pour offrir des conditions de travail optimales.

L'entreprise dispose également d'un plan de prévention avec des engagements visant les points suivants :

- éviter les risques présents sur le poste de travail tels que les troubles musculosquelettiques ;
- évaluer les risques qui ne peuvent pas être évités dans le cadre du DUER ;
- combattre les risques à la source dans le cadre des réorganisations ou de postes de travail.
- adapter le poste de travail au travailleur handicapé avec par exemple l'achat de fauteuil adapté au handicap.
- prendre en compte les nouvelles technologies.
- prendre des mesures de protection collective prioritaires sur les mesures de protection individuelle. Air Corsica investit chaque année dans les équipements en lien avec la sécurité au travail.
- Organiser des formations obligatoires.

7.5 Former les équipes

Avec une croissance en hausse de ses effectifs et de forts enjeux d'images plaçant la sécurité et la qualité du service au cœur des enjeux prioritaires de la compagnie, Air Corsica investit chaque année plusieurs millions d'euros dans la formation de ses talents. Outre les formations réglementaires et récurrentes, toutes directions confondues, les principales formations engagées portent sur la prévention, l'adaptation au poste et l'entretien et le développement des compétences dans le cadre du plan de formation continue RH.

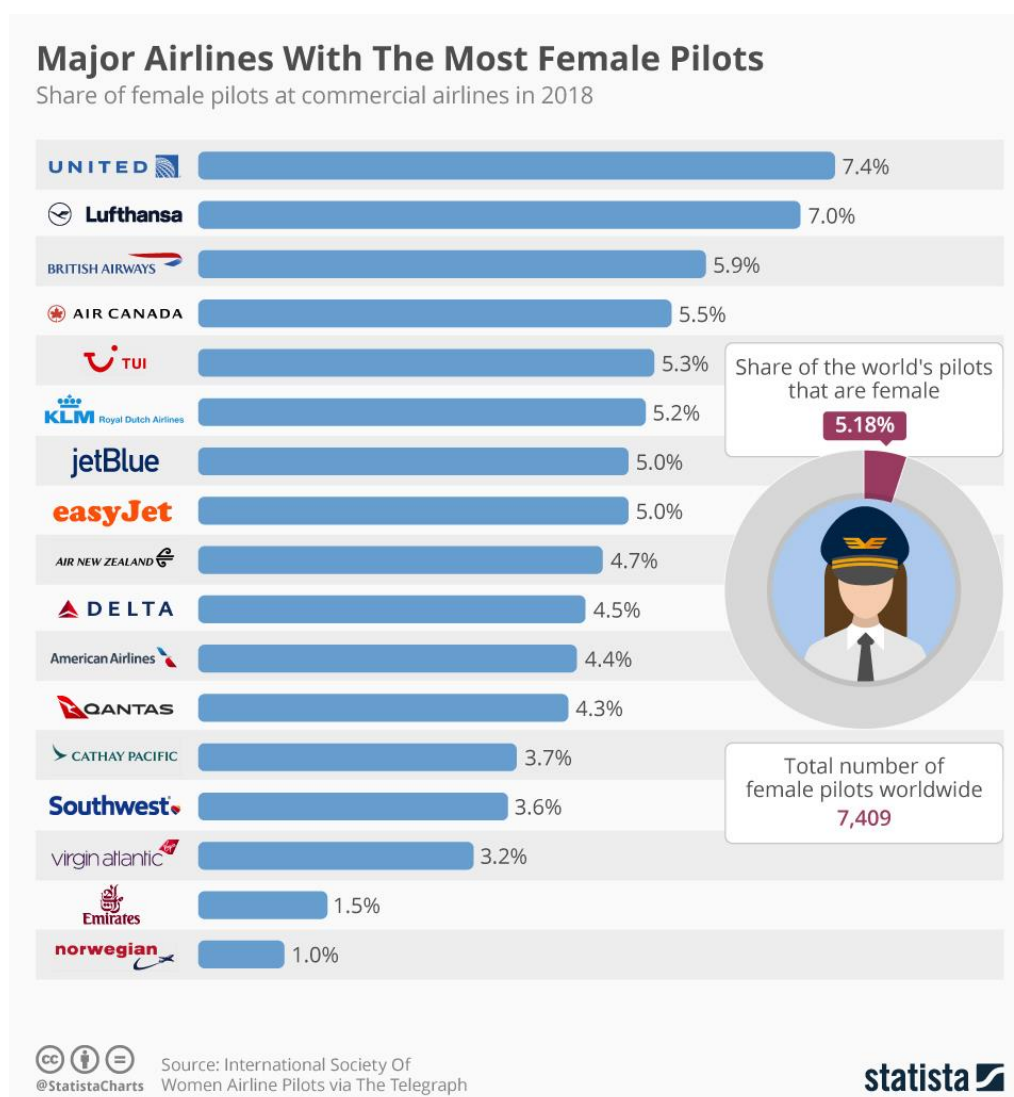
En 2018, sur le domaine de la formation continue RH, 9252 heures de formations ont été dispensées ainsi que 23 295 heures sur la partie personnel navigant.

Afin de répondre aux besoins essentiels de développement de compétences de ses équipes, la compagnie possède à Bastia un Centre de Formation ATO destiné aux formations initiales et au maintien de compétences des pilotes, et dispose pour les mécaniciens d'un agrément de formation PART147 dispensant les qualifications de type sur les avions opérés. En effet, la compagnie étant agréée PART145 depuis 1993, elle effectue elle-même la maintenance de ses appareils avec un personnel hautement qualifié, bénéficiant régulièrement de formations à destination des équipes de techniciens effectuées selon un système audité par la DGAC (Direction générale de l'aviation civile). 4

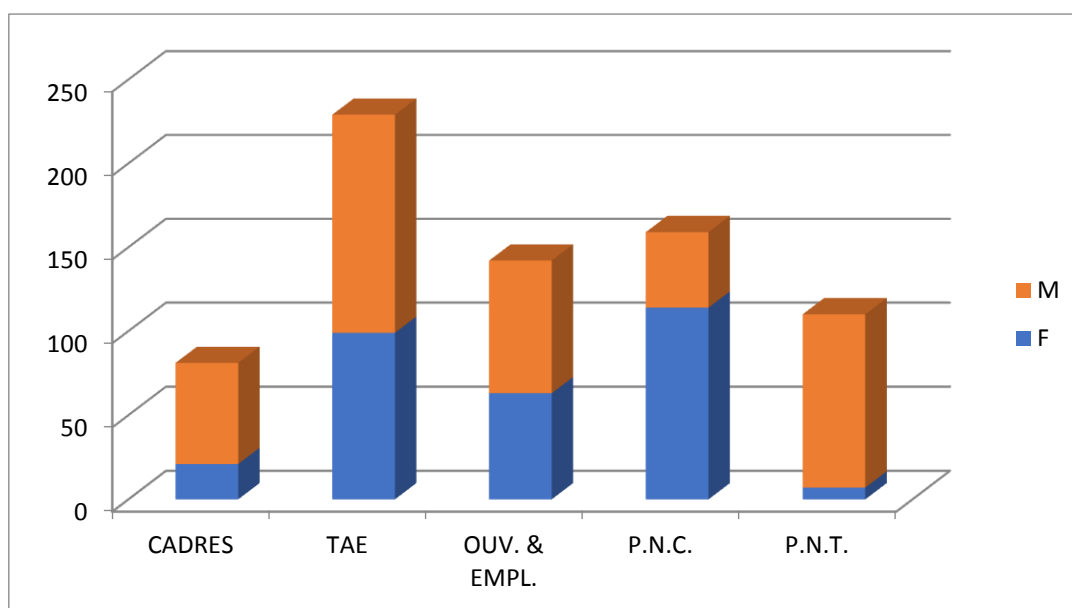
formateurs internes sont ainsi formés afin d'assurer les formations obligatoires et récurrentes dans le domaine de la sécurité et santé au travail.

7.6 Lutte contre la discrimination et promouvoir la diversité

En tant qu'acteur économique majeur de la vie insulaire, la compagnie Air Corsica se doit d'incarner les valeurs qu'elle défend et s'engage pour faire de la diversité et l'égalité des chances une priorité. La compagnie valorise ainsi fortement la parité au sein de ses effectifs et s'attache à recruter sans discrimination relative au genre avec 42% des postes occupés par des femmes au 31 décembre 2018. Ainsi, parmi les 113 pilotes de la compagnie 6,2% des postes sont occupés par des femmes, soit 7 pilotes. Un chiffre loin d'être anecdotique puisqu'il positionne la compagnie parmi les compagnies aériennes ayant le plus haut taux de féminisation de ses pilotes, devant British Airways.



Répartition de l'effectif total au 31/12 selon une structure de qualification détaillée



La compagnie entend continuer à renforcer les principes d'égalité et d'équité de traitement dans le cadre de son projet d'accord GPEC 2019, en cours de rédaction lors de la réalisation de ce rapport, afin d'assurer l'égalité des rémunérations et la promotion des femmes à tous les niveaux de la classification.

7.7 Emploi et insertion des personnes handicapées :

Au 31 décembre 2018, Air Corsica comptait 34 collaborateurs en situation de handicap. La compagnie a assuré le maintien dans l'emploi des salariés porteurs d'un handicap à travers l'aménagement de postes. L'entreprise prévoit de renforcer en 2019/2020 l'accompagnement et le développement professionnel des salariés en situation de handicap et plus particulièrement les questions d'adaptation des postes de travail, les moyens à mettre en œuvre pour permettre le maintien du salarié dans l'emploi et la mise en place de formations et tutorat dédiés.

7.8 Politique de lutte contre les discriminations :

A la date de création de ce rapport, Air Corsica rappelle au travers de ses accords d'entreprise les principes de non-discriminations et s'assure au travers de ses indicateurs RH que le recrutement, la

promotion, la formation et l'évolution de carrière sont accessibles à tous et sans discrimination aucune. La compagnie déploie ainsi une procédure de recrutement à travers des ouvertures de postes internes publiées sur son réseau intranet Intranoi, une organisation des entretiens ainsi qu'un retour à la demande du salarié. Les promotions sont communiquées mensuellement en CE, direction par direction au travers des tableaux de bord mesurant le climat social.

8. Notre engagement sociétal

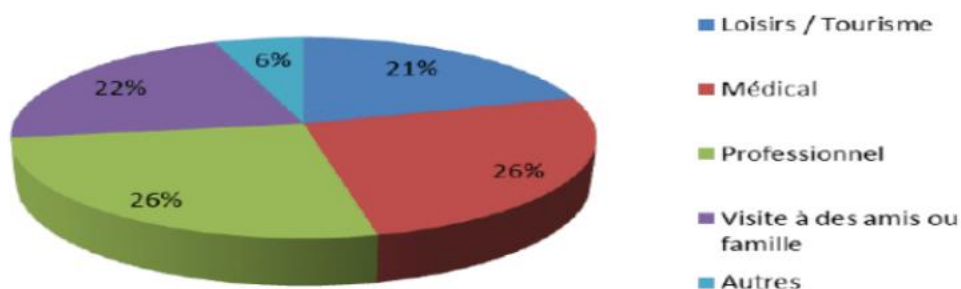
Air Corsica est une entreprise résolument inscrite sur son territoire, d'une part en tant que première compagnie aérienne insulaire permettant d'ouvrir la Corse au monde toute l'année, d'autre part en assumant son rôle de leader sociétal, en effet, la compagnie est la seconde entreprise la plus importante de l'île par son chiffre d'affaires et l'une des plus importantes en termes d'emplois stables.

Air Corsica est donc la compagnie des corses, fort d'un contingent de plus de 600 personnes, elle rayonne sur l'île et au-delà de la Méditerranée assurant la promotion de l'identité, de la culture et des valeurs de la Corse.

8.1 Notre engagement envers le territoire et les Corses

La compagnie régionale Corse est née de l'intention de proposer aux corses, une offre de service de transport aérien adaptée, sur mesure et permettant de compenser l'insularité et ses carences d'accès aux services publics (Santé, formation...) ou aux différentes offres de marché non disponibles sur l'île.

Les chiffres publiés d'une récente étude (2018 cf Rapport cabinet Simeoni) commandée par la gouvernance d'Air Corsica et portant sur l'impact de la compagnie aérienne sur la Corse, rappellent qu'encore $\frac{1}{4}$ des passagers transportés le font pour des raisons médicales soit 1 passager sur 4.



Extrait de l'étude MSC pour Air Corsica «Etude d'évaluation de l'impact de l'existence d'Air Corsica sur l'économie Corse», échantillonnage de 1500 résidents Corses .

Les conclusions économiques de cette étude formulent l'hypothèse qu'1 € de subvention d'exploitation versée sur l'île génère plus de 4 € de retombées financières pour cette dernière. Les données chiffrées récentes sur l'une des plus importantes sociétés de l'île viennent ainsi mettre en lumière son poids dans la structuration de l'économie de la Corse.

L'engagement de la compagnie pour son territoire est l'essence d'Air Corsica

Air Corsica soutient de nombreux partenaires commerciaux, logistiques, et touristiques, ainsi que plusieurs initiatives associatives. La compagnie a soutenu plus de 400 associations en 2018 et, s'engage également depuis plusieurs années auprès de 3 associations fortement reconnues au niveau insulaire pour leurs actions dans le secteur de la santé.

MARIE DO

L'association est créée en 2007 pour honorer la mémoire d'une employée d'Air Corsica emportée par la maladie à l'âge de 35 ans.

LA MARIE-DO est une association loi 1901 réunissant des hommes et des femmes bénévoles autour de la lutte contre le cancer. L'objectif de l'association est de sensibiliser à la maladie et d'apporter un soutien moral et financier aux malades et à leurs familles dans leur combat.



Extrait du site internet La Marie do (Image 9577)

INSEME

C'est une association reconnue d'intérêt général qui vise à compenser les absences de prises en charge des services sociaux et corriger les spécificités sanitaires de l'île. La Corse restant la seule région française ne disposant pas de Centre Hospitalier Universitaire (CHU), certaines spécialités ne sont pas pratiquées sur l'île et l'offre de soins locale ne peut donc pas répondre totalement aux besoins des patients de la région.

Cette problématique a affecté au moins une fois chaque famille résidant sur l'île. Les particularités sanitaires de la Corse constituent un obstacle pour certaines familles insulaires dans leurs démarches d'accès aux soins.

Air Corsica soutient Inseme en mettant à disposition des billets pour les familles.

LUTTE CONTRE LE CANCER.

Air Corsica soutient la ligue contre le cancer depuis plusieurs années. La ligue contre le cancer œuvre, entre autres, pour fournir des appartements thérapeutiques, réaliser des actions de préventions dans les collèges, plages sans tabac, espaces sans tabac...Elle soutient la recherche et permet des consultations avancées d'oncopédiatries à l'hôpital de la Miséricorde en association avec l'hôpital de la Timone, et de nombreuses autres actions liées.

+ de 300 associations soutenu en 2018

8.2 Partenariats avec les acteurs du tourisme

Engagée pour le développement économique, social et sociétal de la Corse à l'étranger, Air Corsica œuvre, depuis 2017, pour renforcer la présence et l'image de la compagnie auprès des professionnels du tourisme, en France et à l'étranger. Dans le cadre du développement de ses lignes vers l'international, Air Corsica a mené plusieurs actions de promotion en Angleterre auprès des professionnels du tourisme anglais (T.O., agences spécialisées dans les voyages de loisirs, d'affaires, de luxe etc.). Ces opérations, engagées en partenariat avec l'Agence du Tourisme de la Corse, Atout France (Agence de Développement Touristique de la France) et certains socioprofessionnels locaux tels que le Cercle des Grandes Maisons corses témoignent à nouveau de l'engagement de la compagnie envers son territoire et de son apport à la volonté commune insulaire de promouvoir la Corse à l'international.

8.3 Partenariats commerciaux

Soucieuse de répondre à une attente forte des insulaires, Air Corsica a développé un partenariat avec la société de transport maritime Corsica Linea destiné à faciliter la mobilité des résidents entre la Corse et le Continent. Le produit Aria e Mare, lancé le 13 février 2018 permet désormais aux résidents corses de réserver un voyage aller/retour sur le Continent en mixant les deux modes de transport, pour un tarif équivalent au tarif résident habituellement proposé par Air Corsica. Pour l'occasion, un portail internet dédié www.ariaemare.corsica a été créé, permettant aux clients d'obtenir leurs billets auprès d'un seul interlocuteur. Ce projet, placé sous l'œil bienveillant de l'Office des transports de la Corse, renforce la mission de service public de la compagnie et son engagement envers la communauté corse.

8.4 L'association de nos sous-traitants et fournisseurs à notre démarche

Air Corsica s'est entourée d'un réseau de fournisseurs responsables, fiables et engagés pour leurs territoires. La compagnie s'est toujours inscrite dans une logique d'achats permettant de valoriser les offres insulaires.

La compagnie s'est appuyée sur la dématérialisation et les technologies de l'information pour renforcer progressivement son processus de changement en interne et également pour sa clientèle.

Un projet de service dématérialisé du quotidien régional Corse-Matin offert gratuitement à bord de chaque vol est actuellement en cours de réflexion, il vient témoigner des ambitions d'Air Corsica d'offrir une qualité de service innovante et durable pour ses passagers.

De par son rôle structurant dans l'économie insulaire, la politique d'achat est profondément ancrée localement en favorisant les achats auprès d'artisans et entreprises locales dans la mesure du possible. Le service catering proposé en vol propose ainsi une offre de biscuits et eaux minérales exclusivement produits en Corse. Les plateaux repas dont bénéficient les équipages en fonction de leurs heures de travail sont fabriqués sur Bastia par l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) permettant l'insertion de personnes handicapées dans le processus de préparation. En 2018, c'est à nouveau plus d'une trentaine de millions d'euros qui ont abondé dans l'écosystème de fournisseurs et sous-traitants présents en Corse.

35 M€ vers le territoire en 2018

8.5 Loyauté de nos pratiques

Conformément à la loi Sapin II du 9 décembre 2016, Air Corsica s'engage à assurer que ses activités sont menées au plus haut niveau d'éthique, d'honnêteté et d'intégrité. La compagnie dispose d'un code de conduite permettant au personnel d'Air Corsica de se familiariser avec les données élémentaires de la législation anti-corruption, et de s'approprier les démarches nécessaires au respect de ces critères. L'ensemble des collaborateurs de la compagnie sont tenus de se conformer strictement à ces standards dans le cadre des tâches qui leur sont confiées par l'entreprise. Les managers doivent s'assurer que leurs équipes respectent les règles et les enjeux de ce code. Tout manquement observé au code de conduite doit ainsi être rapporté selon le dispositif d'alerte interne mis en place par la compagnie.

Ces mesures internes sont mises en place suivant les recommandations d'un cabinet-conseil, et ont d'ores et déjà été élaborés en harmonie avec la société. Le document commun d'information est disponible pour tout complément d'accès aux pratiques

8.6 Lutte contre le gaspillage alimentaire

Air Corsica propose un service de catering limité sur l'ensemble de ses vols. La compagnie a la particularité d'être l'une des dernières en France à fonctionner avec son propre service de catering, comptant une soixantaine de produits référencés. Les centres catering répartis dans les 4 aéroports de l'île fonctionnent avec du personnel Air Corsica pour les escales d'Ajaccio et Bastia et des équipes de sous-traitants pour Calvi et Figari. Au total, près de deux millions de boissons sont ainsi servies chaque année à bord des avions de la compagnie.

Les commandes sont faites en fonction des flux, avec des commandes mensualisées l'hiver et tous les quinze jours en période estivale pour répondre aux pics dans la demande et assurer l'alimentation des plateformes de catering des 4 aéroports de l'île en évitant le stockage.

Afin de minimiser le gaspillage alimentaire, des procédures anti-gaspillage sont établies à travers la statistique de consommation et seuls les produits entamés non récupérables sont jetés tandis que les bouteilles entamées sont réutilisées dans la mesure du possible sur le vol d'après. La lutte contre le gaspillage alimentaire est un engagement respecté de façon volontaire par le personnel de bord et les équipes d'Air Corsica. Une note interne est actuellement en cours de préparation afin de formaliser de façon structurée les procédures permettant d'éviter au maximum le gaspillage des denrées alimentaires.

9 Notre engagement environnemental

9.1 Politique générale et organisation

Air Corsica place les enjeux environnementaux au cœur de sa stratégie. Bien qu'il n'existe pas de politique environnementale formalisée à travers une documentation unique, la compagnie est consciente de l'impact environnemental de ses activités, et s'implique à travers la mise en place de mesures pour l'atténuer. Les principales préoccupations d'ordre environnemental portent sur une meilleure gestion des ressources et déchets, notamment et surtout une optimisation de la consommation de carburant et des émissions CO₂ ainsi qu'un programme de protection de la biodiversité. Le lien entre transport aérien et réchauffement climatique est aujourd'hui un sujet phare du secteur de l'aérien qui implique une réflexion globale et continue autour de l'évolution de l'activité de transporteur aérien. En 2019, Air Corsica a ainsi réalisé un bilan carbone réglementaire, suivi de la mise en place d'un plan d'actions de réduction de ses émissions CO₂ validé par le directoire

et présenté au sous- chapitre suivant. Ce plan d'action inclut aussi la mise en place d'un comité de pilotage carbone dédié dès l'année 2019.

9.2 Pollution

9.2.1 Pollution de l'air :

En termes d'émissions de polluants de l'air émis par l'aviation, Air Corsica reporte directement aux autorités compétentes comprenant les aéroports, l'association de qualité de l'air Qualitair Corse, etc.

La compagnie suit depuis 2016 un plan de réduction triennal de sa consommation de kérosène afin de réduire les consommations des différentes phases de vol et ainsi la pollution de l'air locale. L'objectif est d'obtenir un gain de 2% de la consommation de kérosène. Ce programme est détaillé et présenté dans la partie 9.4.2 relative au carburant.

Engagée pour la réduction de ses émissions de GES, la compagnie s'est engagée dans un plan d'action suite à la réalisation de son bilan carbone réglementaire en 2019, présenté au chapitre 9.5. de ce rapport.

9.2.2 Pollution de l'eau et du sol :

Au niveau des rejets dans l'eau et les sols, plusieurs sources de pollution de l'eau sont prises en compte par la compagnie telles que les nettoyages d'avion, le lessivage de sol après point fixe, les activités de protection antigivre des avions, les égouttures et les eaux de ruissellement du poste de livraison de carburant ou les égouttures d'huiles.

Les eaux usées de la machine à laver les pièces métalliques et les eaux de nettoyage de sols sont traitées par une fosse septique autonome et la pollution globale tend à être minimisée par une meilleure gestion des ressources présentée au chapitre 9.4.

9.2.3 Pollution sonore :

La modernisation des appareils est un des points clés dans la maîtrise des nuisances sonores chez Air Corsica. Ainsi, l'arrivée prochaine en 2020 des nouveaux A320 Neo permet par exemple une

réduction de 50% des nuisances sonores en comparaison des appareils qu'ils remplaceront.⁸ Air Corsica entretient de bonnes relations avec les parties prenantes du territoire corse en ce qui concerne la gestion du bruit. La compagnie contribue à la taxe ADEME sur les nuisances sonores, calculée par rapport à la masse de l'appareil au décollage et au prix unitaire par aéroport soumis, un coefficient est ensuite appliqué suivant le moment de la journée où a lieu le vol. Air Corsica s'est acquittée, à ce titre, d'une taxe annuelle de 423 705 € pour l'exercice 2018/2019 contre 446 204 € pour l'exercice 2017/18.

9.3 Gestion des déchets

Air Corsica s'engage depuis plusieurs années dans une démarche de gestion de ses déchets. La compagnie a réalisé il y a quelques années un diagnostic déchet sur une base volontaire et suivant les méthodologies ADEME qui a permis de mettre en place d'une politique de management environnementale plus stricte sur la gestion et la revalorisation des déchets.

Air Corsica tient un registre précis des déchets dangereux afin d'en connaître la quantité et de s'assurer que ces derniers sont correctement pris en charge par les prestataires de l'entreprise. Sur l'ensemble des déchets dangereux générés (dégivrage, remplacement de filtres, rejets de curages etc.), environ 100 % sont recyclés grâce aux partenariats de l'entreprise.

Une politique de réflexion est également en cours pour une meilleure gestion des déchets non dangereux au siège et au sein des appareils de la compagnie. La compagnie travaillant conjointement avec des prestataires publics et privés afin d'améliorer ces aspects dans un futur proche en respect avec l'approbation récente en France (septembre 2018) de l'interdiction des couverts et des contenants jetables en plastique, au 1er janvier 2020, en plus des pailles et des touillettes. Au total, 2 000 000 d'éléments plastiques à usage unique (gobelets, cuillères, couverts...) seront supprimés, nécessitant l'anticipation d'un surcoût conséquent à venir pour la compagnie.

9.4 Politique de gestion des ressources

L'engagement d'Air Corsica en matière de développement durable conduit la compagnie à être attentive à sa gestion des ressources et plus particulièrement aux consommations d'eau, d'énergie, de kérosène et de papier.

⁸ <https://www.airbus.com/public-affairs/brussels/our-topics/environment/aircraft-noise.html>

9.4.1 L'eau :

La consommation d'eau de la compagnie dépend des réseaux d'eau publics pour les plates-formes aéroportuaires (pour la maintenance), le siège ainsi que le catering. La compagnie pratique ainsi une gestion optimisée en limitant le remplissage du réservoir d'eau de l'avion à $\frac{1}{4}$ de sa capacité et étudie des solutions innovantes permettant de diminuer l'usage des ressources en eau pour le nettoyage de ses appareils.

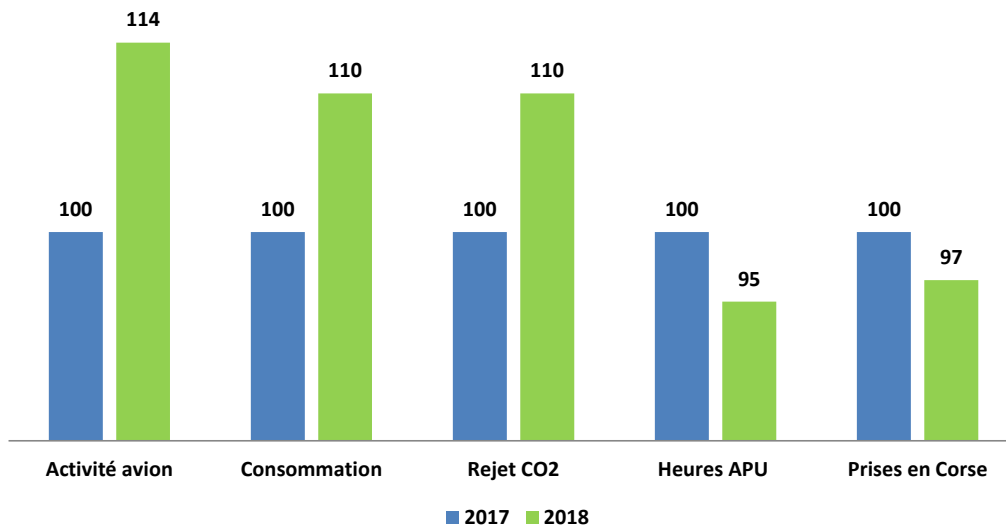
9.4.2 Le Carburant :

La réduction de la consommation de carburant est primordiale pour Air Corsica, et un des enjeux fondamentaux pour la réduction d'empreinte carbone de la compagnie. Avec une flotte de 6 ATR72-500, 1 nouvel ATR 42-500 et 6 Airbus A320, la consommation liée au transport aérien représente plus de 99% de l'empreinte carbone de la compagnie.

L'entreprise œuvre en priorité pour optimiser le poste de dépense lié au carburant des avions, première source de pollution de l'air et de consommation de ressources énergétiques de l'entreprise. Dans le cadre de son plan triennal, Air Corsica a placé l'optimisation de la consommation de kérosène au cœur des enjeux clés pour l'amélioration des performances économiques de l'exercice 2018/2019.

La politique de réduction des coûts du carburant, initiée et coordonnée par un commandant de bord A320 nommé à cet effet, a porté ses fruits en permettant, par l'application de plusieurs recommandations, de diminuer à la fois les coûts et les émissions de CO₂ de la compagnie. Particulièrement axé sur la gamme Airbus de la compagnie qui représente 86% du total de la consommation de la société sur l'exercice, l'effort pour baisser la consommation de kérosène est en partie lié à une forte réduction de l'utilisation du moteur auxiliaire (APU) qui permet un gain annuel de 707 K€. A la clé, une baisse de 4% de la consommation par heure de vol et du rejet d'émissions CO₂ dans l'atmosphère.

Evolution comparée sur A320 de paramètres impactant le coût carburant
(indice base 100 d'avril à décembre 2017 comparé à 2018)



Le remplacement et la maintenance des appareils font également parties des points clés pour la compagnie qui prévoit de remplacer en décembre 2019 deux de ses A320 par des A320 NEO, permettant ainsi une réduction de 15 pour cent de la consommation de carburant par siège.

La réduction du poids des avions est un autre paramètre déterminant dans la consommation de carburant, cette dernière étant liée aux distances et aux tonnes transportées. Plusieurs actions ont déjà été mises en œuvre afin de réduire le poids transporté, comme la réduction du volume du catering embarqué permettant une économie d'un peu moins de 6 tonnes de carburant par an. Des changements de sièges cabine ont récemment permis de gagner 350kg pour un A320 permettant de gagner encore 20t / an de kérosène par an.

En parallèle la maintenance des moteurs, assurée par l'entreprise ITP pour les ATR et Air France Industries pour les A320 permet d'assurer une consommation énergétique optimale. Air Corsica s'appuie aussi sur la technologie du logiciel PEP « Performance Engineers Program » pour surveiller la performance de l'avion et les marges d'optimisation existantes. Une performance trop faible peut entraîner une décision de maintenance de l'avion.

La compagnie travaille aussi à l'optimisation des vols et des phases LTO, en optimisant notamment les trajectoires des avions et en encourageant les approches à vue, qui permettent de ne pas passer trop vite en configuration d'atterrissage, le débit carburant en configuration d'atterrissage correspondant à environ 150 % du débit de carburant en configuration dite « lisse ». Air Corsica se montre également proactif dans la lutte contre le gaspillage du carburant en participant à des projets d'évolution de l'aviation ; en effet la compagnie travaille avec la commission Européenne, les autorités de l'aviation et Airbus pour créer des circuits d'atterrissages favorisant le bon sens et l'automatisation de voie d'atterrissage optimisée.

Dans un souci d'excellence, Air Corsica souhaite également continuer à encourager une prise de conscience réelle sur les enjeux énergétiques, impactant la qualité de l'air et le réchauffement climatique tout en continuant à assurer le plus haut niveau de sécurité de son personnel et de ses clients.

Un reporting dédié aux enjeux environnementaux a été initié en 2019, il favorisera le renforcement de plans d'actions permettant d'accentuer la dynamique actuelle de développement durable.

9.4.3 Ressources papier :

La compagnie continue son processus de dématérialisation des procédures de l'entreprise afin de réduire toujours plus ses consommations papiers. Ainsi, les pilotes et les personnels navigants commerciaux disposent de tablettes permettant de consigner les activités et l'implémentation d'une nouvelle solution technique AMOS proposée par SWISS AS (filiale de Lufthansa) pour 2019/2020 permettra également de passer à une gestion électronique des enregistrements.

9.4.4 Energie :

Dans les plans d'actions introduit par la réalisation de son bilan carbone réglementaire, Air Corsica s'est engagé à agir pour optimiser les consommations énergétiques de ses bureaux et de son hangar destiné à la maintenance avion, on anticipe une réduction des consommations d'électricité (EDF) et des consommations de fioul domestique pour le chauffage du hangar.

9.5 Réduire nos émissions de GES

Le bilan de gaz à effet de serre a été réalisé en suivant le guide méthodologique réglementaire publié par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer conformément à l'article L. 229-25 du code de l'environnement.

Les outils de comptabilisation utilisés sont conformes à la méthodologie développée par la Fédération Nationale de l'Aviation Marchande (FNAM), celle-ci étant un dérivé de l'outil « Bilan Carbone© »

Les facteurs d'émission sont les plus récents à ce jour et proviennent du centre de ressources sur les bilans de gaz à effet de serre et sa base de données Carbone.

SCOPE 1 incluant le carburant des avions :

1. Emissions directes des sources fixes de combustion
2. Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique,
3. Emissions directes fugitives,
4. Emissions directes des procédés hors énergie

Les postes d'émissions de GES suivants ne sont en revanche pas applicables ou ont été négligés car non significatifs :

- Emissions issues de la biomasse (sols & forêts)

SCOPE 2

1. Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité,

Les postes d'émissions de GES suivants ne sont en revanche pas applicables ou ont été négligés car non significatifs :

- Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, de chaleur et de froid.

Pour ce bilan GES, l'essentiel des données s'appuient sur des consommations mesurées.

Les incertitudes totales par scopes sont les suivantes :

- Scope 1 : 14%
- Scope 2 : 15%

Le BGES 2019 introduit la création d'un comité de pilotage du carbone qui permettra de mettre en place des plans d'actions et un suivi des mesures engagées pour favoriser la réduction de l'empreinte carbone, évaluée à plus de 154 481 T eq CO₂ sur la base des données de l'année calendaire 2018 inclus dans le périmètre opérationnel de la société.

9.6 Protéger la biodiversité

La Corse possède une faune et une flore unique qu'il est indispensable de préserver. La protection de la biodiversité est un sujet non négligeable pour la société. Depuis le 2 février 2016, Air Corsica est membre de droit de l'association HOP! Biodiversité, au cœur d'une adhésion synchronisée avec les CCI de Haute-Corse et Corse du Sud représentant ainsi les aéroports d'Ajaccio, Bastia et Calvi. L'initiative a pour but d'évaluer et valoriser la biodiversité des aéroports, identifier les bonnes pratiques et faire le lien entre les acteurs de l'aérien pour promouvoir une gestion des espaces plus naturelle et respectueuse de la biodiversité, tout en prenant en compte les contraintes de l'exploitation, en particulier celles liées à la sécurité aérienne.

Cette démarche permet à la fois de valoriser les particularités biologiques de la Corse et de sensibiliser les publics sur la richesse des aéroports et aérodromes français.

10 Informations Indisponibles :

Article R. 225-102-1 du Code de commerce, modifié par la loi 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, art. 55⁹.

Compte tenu de la nature de l'activité d'Air Corsica, la compagnie ne produit aucun bien ou service susceptible d'affecter gravement et durablement la précarité alimentaire ou la thématique « alimentation responsable, équitable et durable ». Par conséquent, ces thématiques réglementaires n'ont pas été abordées. Concernant la thématique « bien-être animal », Air Corsica respecte les normes IATA pour le transport aérien des animaux vivants. Les normes et procédures concernant le transport d'animaux sont publiées sur le site internet de la compagnie à la section « transport d'animaux », respectant le cadre de la réglementation pour le transport des animaux vivants

⁹ <https://rfcomptable.grouperf.com/depeches/42595.html>

11 Tables de concordances de la Déclaration Extra Financière

ITEMS REGLEMENTAIRES	CHAPITRE CORRESPONDANT
I-1-a) Emploi :	2.1 L'équipe Air Corsica
I et II 1-b) Organisation du travail :	2.3. L'organisation du travail
I-1-c) Relations sociales :	2.4 Le dialogue social
I et II - 1-d) Santé et sécurité :	2.5 Garantir des conditions de travail exemplaire
I-1-e) Formation :	2.6 Former les équipes
I-1-f) Égalité de traitement :	1.6 Lutte contre la discrimination et promouvoir la diversité
I-3-a) Impact territorial, économique et social de l'activité de la société :	3.1 Notre engagement envers le territoire et la communauté corse
I-3-b) Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société [...] :	3.2 Les partenariats
I et II 3-c) Sous-traitance et fournisseurs :	3.3 L'association de nos sous-traitants et fournisseurs à notre démarche
II-3-d) Loyauté des pratiques :	3.4 Loyauté de nos pratiques
I-2-b-g) lutte contre le gaspillage alimentaire	3.5. Lutte contre le gaspillage alimentaire
I et II - 2-a) Politique générale en matière environnementale :	4.1 Politique générale et organisation
I-2-b) Pollution et gestion des déchets :	4.2 Lutter contre le gaspillage et la pollution
I et II 2-c) Utilisation durable des ressources :	4.3 Politique de gestion des ressources
I et II 2-d) Changement climatique :	4.4 Réduire nos émissions de GES
I-2-e) Protection de la biodiversité :	4.5 Protéger la biodiversité

III-2) Moyens de la lutte contre la précarité alimentaire et en faveur du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable	5. Informations indisponibles
---	-------------------------------

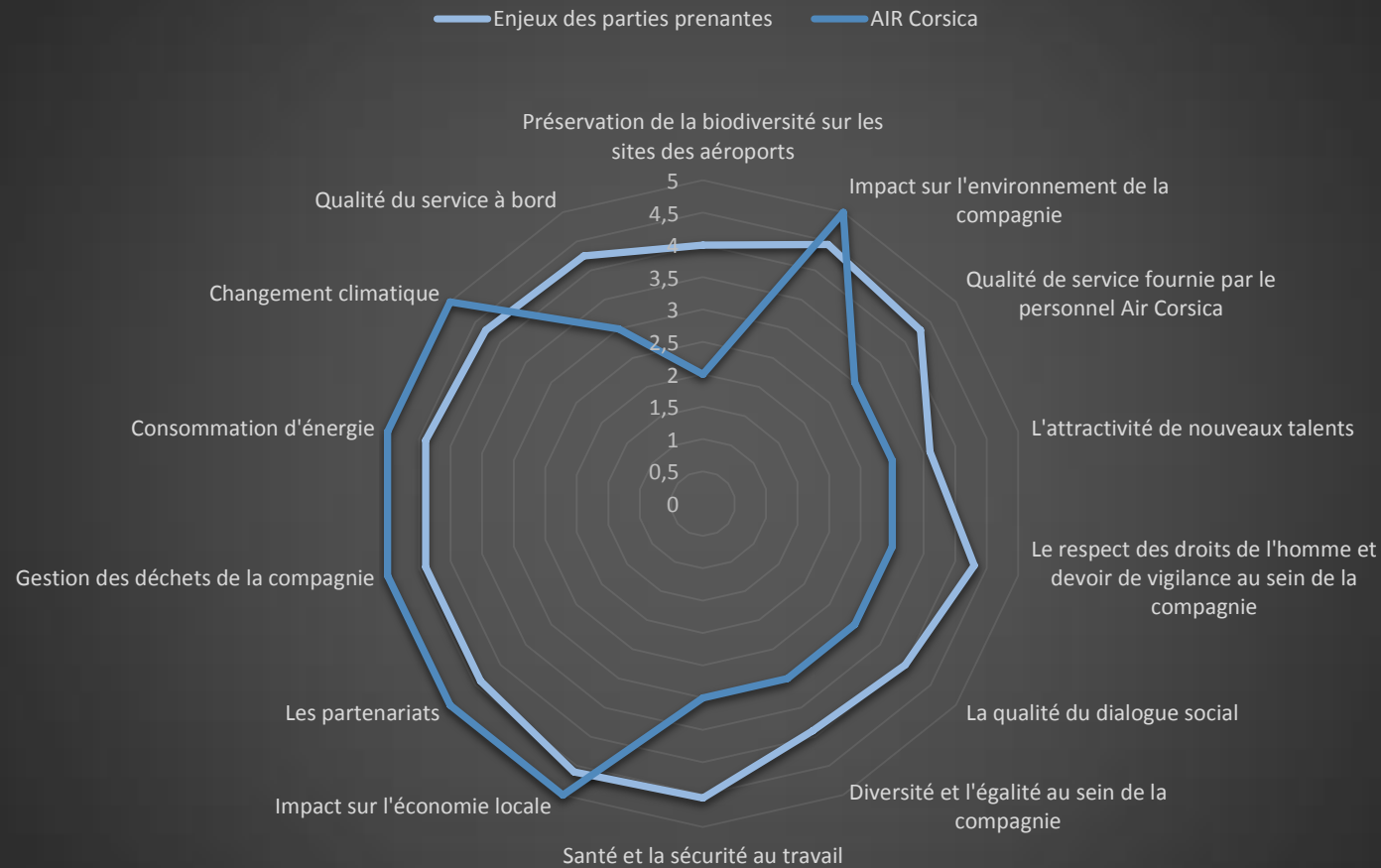
12 Annexes

12. 1 Analyse de matérialité :

Le choix des indicateurs et des autres informations qualitatives contenues dans la présente déclaration de performance extra-financière a été effectué en ligne avec l'analyse de matérialité réalisé après échanges avec le directoire et les parties prenantes d'Air Corsica. 13 indicateurs ont été mis en exergue comme présentant les principaux enjeux actuels de la compagnie sur les points sociaux, sociétaux et environnementaux. Nous retrouvons ainsi :

1. La qualité de service fournie par le personnel Air Corsica
2. L'attractivité de nouveaux talents
3. Le respect des droits de l'homme et devoir de vigilance au sein de la compagnie
4. La qualité du dialogue social
5. La diversité et l'égalité au sein de la compagnie
6. La santé et la sécurité au travail
7. L'impact sur l'économie locale
8. Les partenariats
9. La gestion des déchets de la compagnie
10. L'impact sur l'environnement de la compagnie
11. La préservation de la biodiversité sur les sites des aéroports
12. La consommation d'énergie
13. Le changement climatique
14. Qualité du service à bord

Analyse de matérialité d'Air Corsica



Les parties prenantes interrogées ont été choisi afin de représenter un panel représentatif de partenaires de l'activité d'Air Corsica. Il comprend :

- les employés de la compagnie
- les clients
- les fournisseurs
- les pouvoirs publics (ADEC)
- les associations (Qualitair)
- les actionnaires (directoire)
- les collaborateurs (agence de tourisme, presse)

Extrait du questionnaire Google Forms à destination des parties prenantes :

Selon vous, quelle est l'importance de chacun des enjeux listés ci-dessous :

Rappel = 1 représente un enjeu faible demandant peu d'attention et 5 un enjeu extrêmement important et urgent à traiter.

1. La qualité de service fournie par le personnel Air Corsica

Quelle importance la compagnie devrait-elle accorder à la formation du personnel ?

1 2 3 4 5

Peu important Très important

2. L'attractivité de nouveaux talents

Est-ce important d'être une compagnie attractive pour de futurs employés ?

1 2 3 4 5

12.2 Analyse des risques :

Les risques suivants ont été identifiés comme des enjeux clés pour Air Corsica :

Risques Sociaux :

Risques	Description du risque	Probabilité	Gravité	Criticité	Maîtrise	ICP	Moyens de préventions
Emploi							
Pyramide des âges	Population vieillissante, augmentation des départs volontaires (retraites...) ou maladies. Manque d'effectifs totaux pour l'activité du groupe Air Corsica. Problématique du transfert de compétences aux nouveaux arrivants	2	3	6	99%	- % des effectifs en fonction des âges - Pyramide des âges	Anticiper les départs en retraite d'une catégorie importante des acteurs de la société. Favoriser l'arrivée des nouveaux talents à travers la formation et un meilleur transfert de compétences
Organisation du travail							
Absentéisme des effectifs	Absentéisme engendrant des coûts supplémentaires pour la société	3	3	9	90%	- Nombre de journées d'absence - Evolution du nombre de journées d'absence	Mieux organiser le temps de travail et la répartition des tâches entre les effectifs. Accroître le personnel saisonnier pour alléger et répartir les tâches afin de diminuer les prises de repos compensateur
Santé et sécurité							

Accidents du travail	Réduire le nombre d'accidents du travail et leur gravité	3	3	9	90%	- Evolution du nombre de journées d'absences pour AT - Evolution du taux de gravité des AT chez les PNC	Encourager la prévention et la formation des effectifs. Mieux évaluer les risques professionnels. Suivre le programme de Sécurité, du programme de Sûreté et du référentiel des services au sol et en vol.
Relations sociales							
Dialogue social	Faciliter le dialogue social dans un contexte national de tensions sur le secteur de l'aérien	2	3	6	99%	- Signature d'un accord d'entreprise	Encourager le dialogue avec les élus du personnel. Organiser des réunions fréquentes avec les délégués du personnel et le Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail
Formation							
Former les équipes	Nombre d'heures de formation insuffisant sur les questions de la santé et la sécurité au travail	2	2	4	99%	- Nombre d'heures de formation	Investir dans la formation. Assurer des formations complémentaires aux formations réglementaires sur la prévention, l'adaptation au poste et l'entretien et le développement des compétences dans le cadre du plan de formation continue RH.
Egalité de traitement							

Lutte contre la discrimination et promouvoir la diversité	Encourager les discriminations en n'appliquant pas les mesures nécessaires à la valorisation et l'application de l'égalité hommes/femmes au sein de la société. Faire face à un risque d'image accru. Diminuer l'attractivité de la compagnie pour les nouveaux talents.	3	2	6	99%	- % de postes occupés par des femmes - % de postes de pilotes occupés par des femmes	Encourager la parité des effectifs. Aménager les postes de travail pour les personnes en situation de handicap
---	--	---	---	---	-----	---	---

Risques environnementaux :

Risques	Description du risque	Probabilité	Gravité	Criticité	Maîtrise	ICP	Moyens de préventions
Pollution							
Pollution et gestion des déchets	Risques de plaintes des parties prenantes, risques réglementaires. Risque de pollution de l'eau et des sols par les activités d'Air Corsica. Risque de plaintes de parties prenantes locales	1	4	4	50%	- % de déchets recyclés - Evolution de la consommation de kérosène par heure de vol - Economie de carburant par an lié à la réduction du catering - Economie de kérosène par an lié au gain de poids	Respect des consignes réglementaires en matière de pollution et traitement des déchets. Optimisation de la consommation d'eau. Suivi du plan triennal de réduction de la consommation de kérosène Maintenance des moteurs pour garder leur efficacité

		Utilisation durable des ressources					
Consommation d'eau, d'Energie : fioul et électricité	Risque de changement tarifaire sur le long-terme avec inflation sur la facture énergétique. Risque lié à la pénurie de la ressource dans un contexte de changement climatique. Restriction d'eau.	3	2	6	90%	- % de remplissage des réservoirs d'eau	Mise en œuvre d'un plan de suivi et de gestion des consommations d'eau. Déploiement de solutions d'optimisation de la consommation. Mise en œuvre d'un plan de maîtrise et de réduction de la consommation énergétique (APU, allègement des vols, approches à vue). Couverture des prix sur les marchés. Optimisation de la consommation énergétique des bâtiments
		Changement climatique et biodiversité					
Rejet de GES	Risque de coûts lié à l'introduction de quotas aux enchères via le SCEQE ou de CORSIA Risque d'image Risque de coûts d'opportunités : perdre des économies liées à une meilleure gestion des émissions GES	4	3	12	90%	- empreinte carbone	Mise en œuvre du plan de maîtrise et de réduction de la consommation énergétique. Réalisation d'un bilan carbone avec plan d'actions de réduction. Renouvellement de la flotte
Biodiversité	Risque d'image et sur le long terme de destruction de la destination touristique Corse	1	2	2	50%	- adhésion à l'association HOP!	Mise en place de partenariats autour de la protection de la biodiversité dans les aéroports

Risques sociétaux :

Selon AIR CORSICA							
Risques	Description du risque	Probabilité	Gravité	Criticité	Maîtrise	ICP	Moyens de préventions
Impact territorial							
Impact territorial, économique et social de l'activité de la société	Ralentissement économique de la société Fin de la DSP	1	4	3	90 %	Nombre d'associations aidées sur le territoire	-Diversification de l'activité par la conquête de nouveau de marché -Développement de ligne à l'international
Relations entretenues							
Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société	Risques socio-économiques d'image et de notoriété	1	2	2	99 %	Nombre de partenariat commerciaux locaux	- Relation et échanges constant avec les principaux intéressés -Cohérence avec la politique commerciale de l'entreprise

Sous-traitance et fournisseurs							
Sous-traitance et fournisseurs locaux	Ralentissement économique de la société	1	4	3	90 %	Flux monétaires fléchés vers le territoire	-Diversification de l'activité par la conquête de nouveau de marché -Développement de ligne à l'international
Loyauté des pratiques							
Loyauté des pratiques	Risque de corruption	1	2	2	99 %	Partage en interne du guide	Guide interne de loyauté des pratiques